

# Millésime

Saint-Martin-Le-Beau

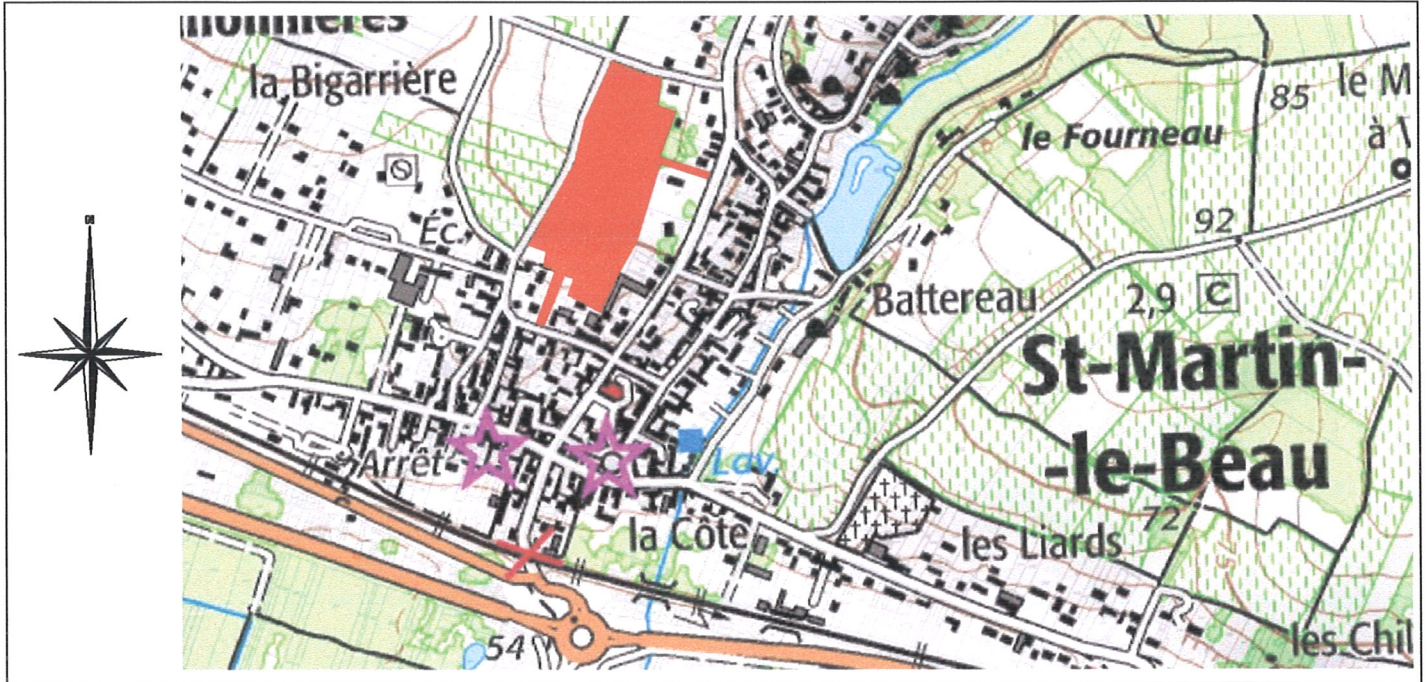
LOT 30

Cadastre : Section AH - n°

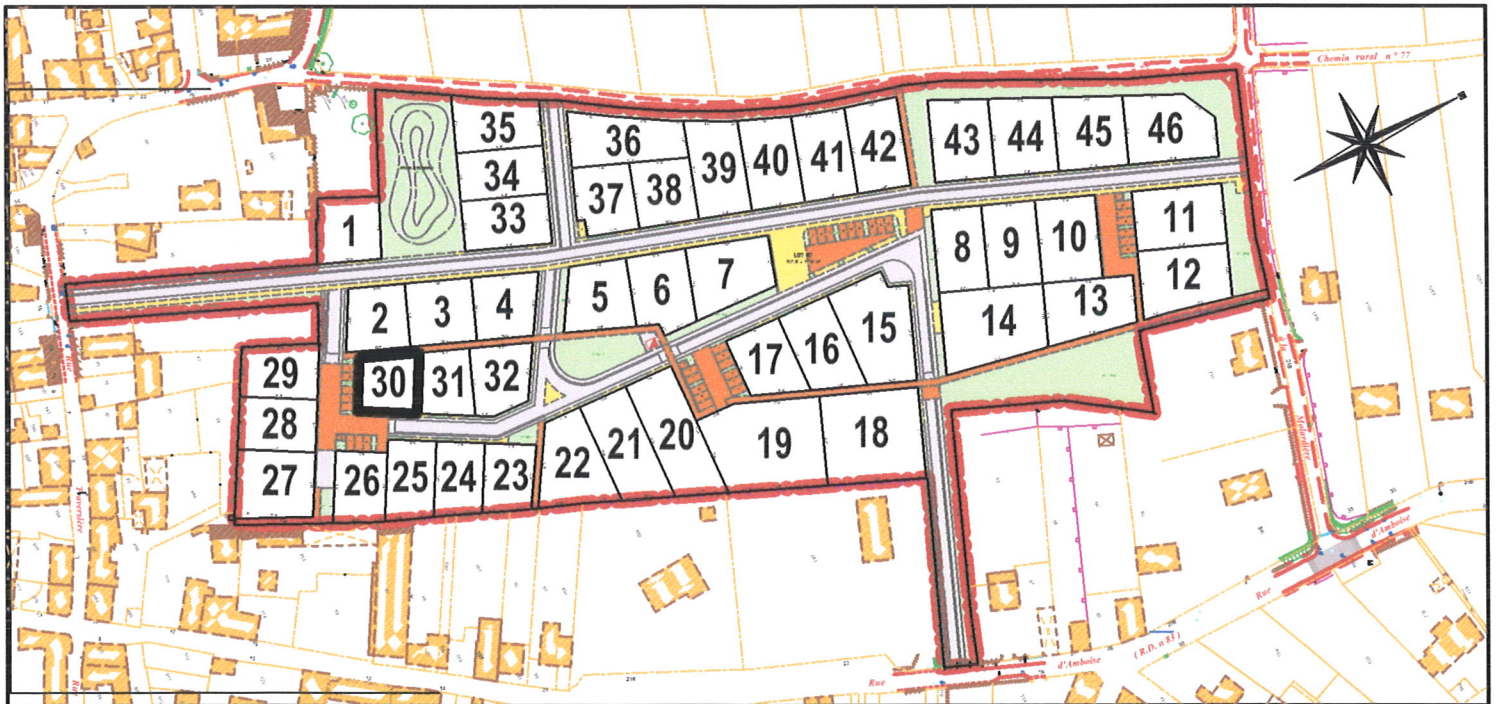
Superficie Réelle = 308 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

## PLAN DE SITUATION - Sans Echelle



## PLAN D'ENSEMBLE - Sans Echelle





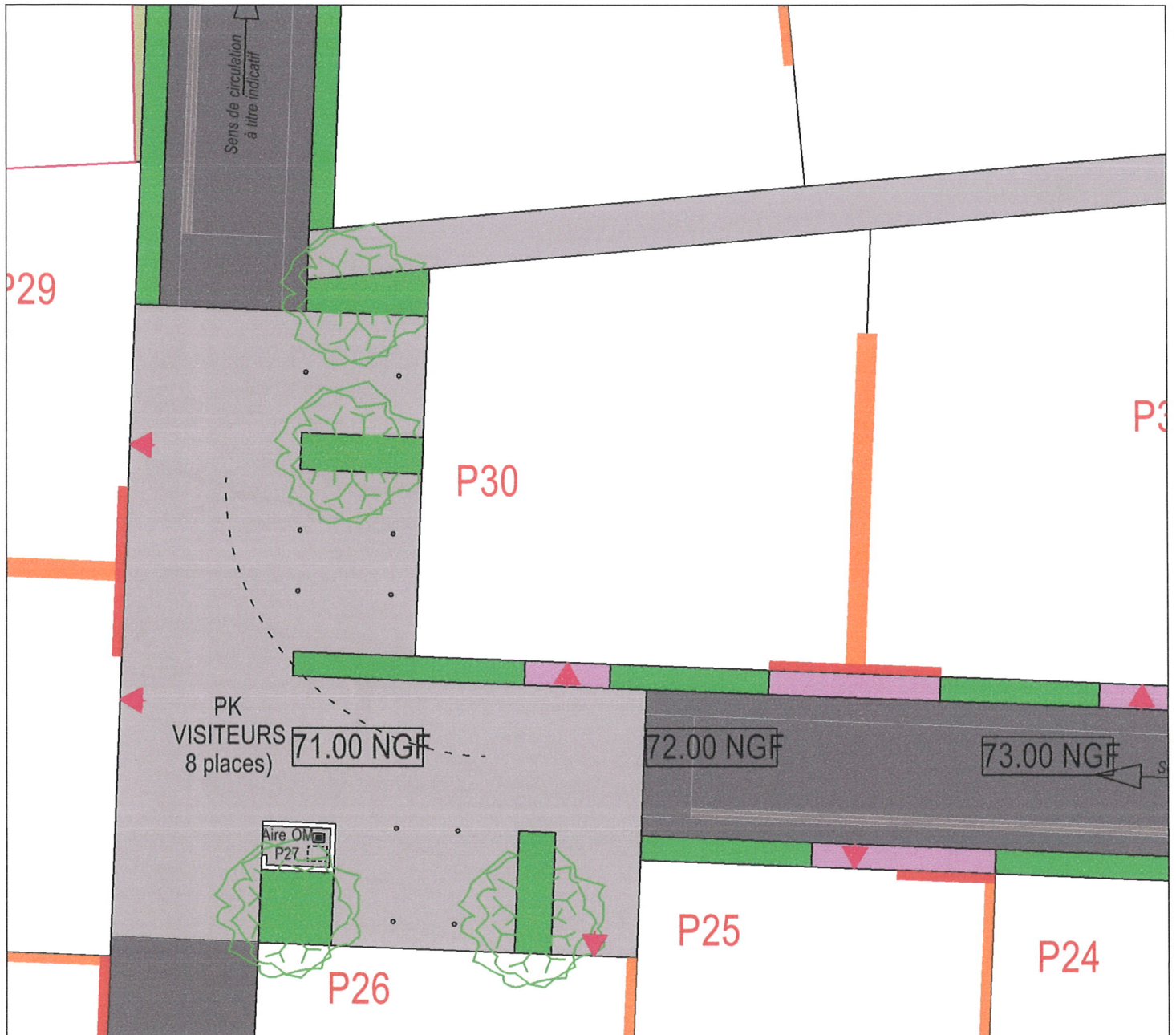
LOT 30

Cadastre : Section AH - n°

Superficie Réelle = 308 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE PA4.1



Règles d'urbanisme

- Implantation à l'alignement des constructions
- Alignement prolongé par clôture type muret (voir règlement PA10)
- Implantation en limite séparative (pour gestion de la topographie)
- Accès imposé au Lot

Revêtements

- Enrobé (teinte noire)
- Béton balayé
- Béton désactivé

Espaces verts :

- Masse végétale existante conservée
- Couvre-sol
- Engazonnement

Arbres d'alignement :



Echelle : 1/250ème

dossier : 16.377



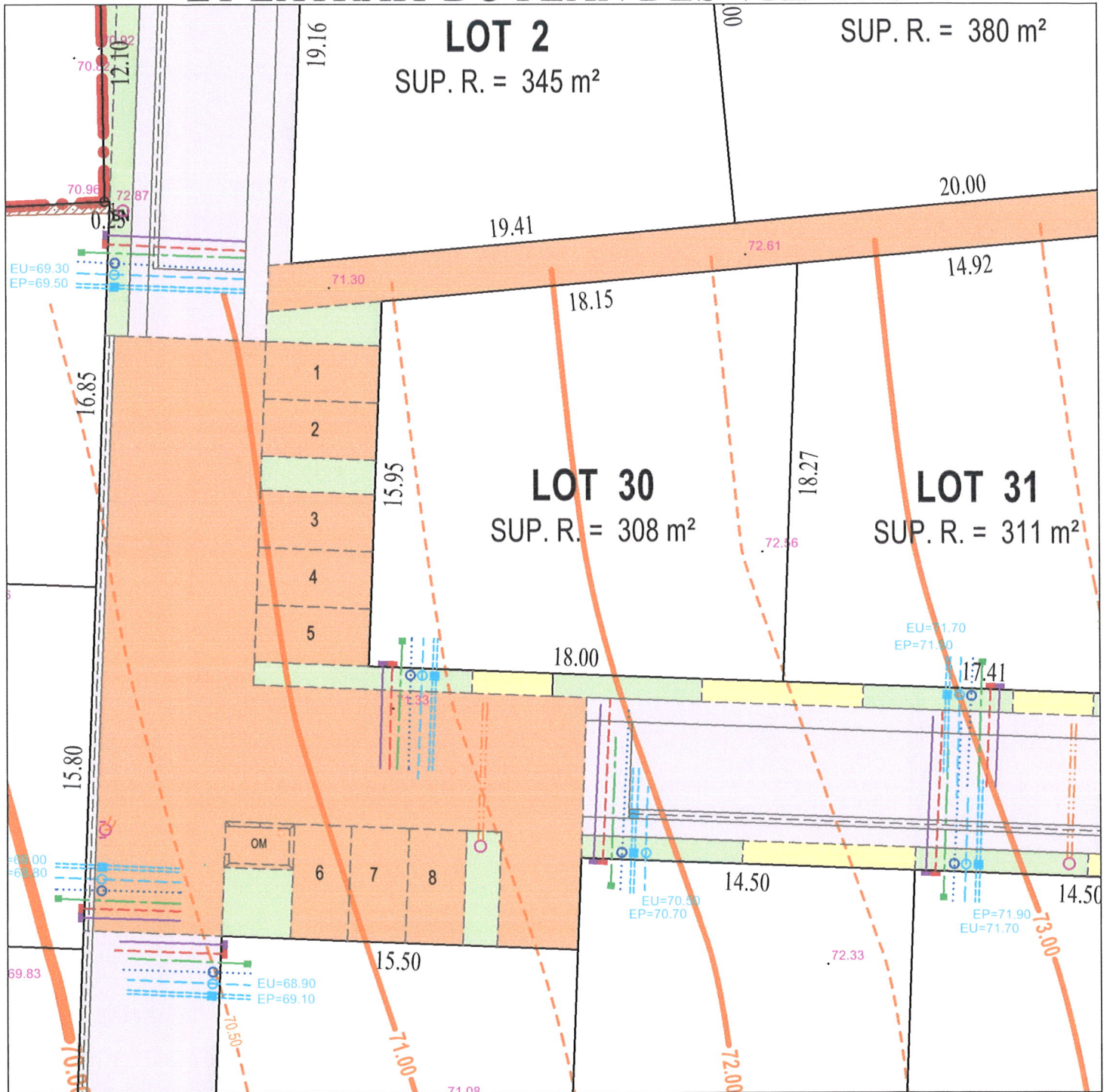
LOT 30

Cadastre : Section AH - n°

Superficie Réelle = 308 m<sup>2</sup>

Date : 19 Janvier 2018

**EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION DIVISION PA4.2  
ET EXTRAIT DU PLAN DES VRD PA8**



- |                           |  |                       |
|---------------------------|--|-----------------------|
| Périimètre de l'opération | Cable électrique basse-tension et coffret  | Réseau gaz et coffret |
| Réseau des eaux usées     | Alimentation en eau potable et branchement |                       |
| Réseau des eaux pluviales | Cable d'éclairage public et foyer          |                       |
| Branchement téléphone     |  |                       |

NOTA : - L'emplacement des branchements et la profondeur indiquée sont figuratifs et devront être vérifiés avant tout projet de construction.  
- L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD.  
- Les altitudes mentionnées décrivent le terrain naturel avant travaux

Echelle : 1/250ème  
dossier : 16.377